

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1908)**

Heft 78

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



Août-Septembre 1908

N° 78

August-September 1908

Prix du Numéro 25 cts.
 Prix de l'abonnement pour non-sociétaires Fr. 5.— par an

Preis der Nummer 25 cts.
 Abonnementspreis für Nichtmitglieder Fr. 5 per Jahr

SOMMAIRE :

Procès-verbal de l'assemblée des délégués. — Procès-verbal de l'assemblée générale à Bâle. — Comité central. — Auguste Viollier (H. VAN MUYDEN).

Assemblée des délégués à Bâle.

Première séance ouverte à la Kunsthalle mercredi 5 Août, à 6 h. 1/2.

Délégués présents :

Section d'Aarau : M. Hans Steiner. — Berne : MM. Tièche et Buri. — Bâle : MM. A. Mayer et Châtelain. — Fribourg : M. F. de Schaller. — Genève : MM. Ed. Baud, Trachsel, Vautier, Vibert. — Lausanne : MM. Hermenjat et Otth. — Lucerne : M. Emmenegger. — Munich : M. C.-Th. Meyer. — Neuchâtel : MM. de Meuron et Röthlisberger. — Paris : MM. Angst et Reymond. — Tessin : M. Berta. — Valais : M. Dallèves. — Zurich : MM. J. Meier et Righini.

Sont également présents :

MM. Silvestre, président central ; de Saussure, vice-président central ; Maunoir, secrétaire central, et Maillard, trésorier central. MM. Paul Bouvier, Burckhardt, Mangold et Vuillermet, membres de la commission fédérale des Beaux-Arts.

1. Formation du bureau.

M. Silvestre est nommé président avec MM. Mayer et Otth comme rapporteurs.

2. Nomination des vérificateurs des comptes.

Sont nommés MM. Tièche et de Meuron

3. Exposition de la société. (Rappelons que pour cette exposition il a déjà été alloué une subvention fédérale).

M. Reymond demande l'organisation d'une exposition libre, c'est-à-dire sans jury, semblable à l'exposition des Indépendants à Paris.

Cette proposition est vivement combattue par M. Vautier qui désire en outre que cette exposition soit réservée pour les membres de la société. M. Trachsel verrait également un danger pour nous dans l'organisation d'une exposition libre, qui n'aurait d'autre résultat que de discréditer notre Société aux yeux du public.

M. Righini demande que l'exposition se fasse à Aarau où un local est disponible. Un local!! Surprise générale. La proposition Righini est aussitôt acceptée.

4. Exposition Nationale à Berne en 1913.

M. Silvestre voudrait que pour cette exposition la société ait des locaux réservés à ses membres, et propose d'en faire la demande à Berne.

MM. Reymond et L'Eplattenier proposent de demander la construction d'un bâtiment permanent qui puisse être chaque année à la disposition d'un groupe d'artistes voulant faire une exposition. C'est alors que M. Vuillermet, qui n'est pas délégué, demande l'autorisation de discuter et insiste pour que notre comité central en fasse la demande au Conseil fédéral. Il est lui-même persuadé que notre demande sera prise en considération et qu'ainsi nous pourrions avoir, même toutes les années si nous le désirions, un Salon National.